

Masques : suite et fin ?

Après moult péripéties, après une telle cacophonie, la fin de l'« affaire des masques », qui aura tant marqué cette crise, ne pouvait être simple.

Elle ne l'est pas.

Les ordres de professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, etc.) ont manifesté leur irritation après que la grande distribution eut annoncé, à grand renfort de publicité, la vente de dizaines de millions de masques dès le lundi 4 mai.

L'arrivée de masques en quantité est une excellente nouvelle, pour les Français et les professionnels de santé. Enfin ! dira-t-on.

Il n'empêche. L'annonce a pu surprendre, après deux mois de gestion de la pénurie par les professionnels de santé, notamment par les pharmaciens, à l'interface avec les publics intéressés (professionnels du soin et du care, personnes fragiles ou malades, grand public).

Le pharmacien, c'est ce bon petit soldat qui a suivi l'application de décrets, parfois incohérents, notamment celui du 3 mars 2020, qui lui interdisait la vente et donc la commande de masques chirurgicaux. Il a dû faire des comptes d'apothicaire avec les stocks de masques d'Etat, enfreignant parfois la règle de distribution exclusive aux soignants, afin d'en donner aux personnes très fragiles. Il a dû gérer, depuis deux mois, l'angoisse, la colère et parfois l'agressivité des patients qui, à juste titre, ne comprenaient pas ces restrictions.

Les Français considèrent le pharmacien comme le professionnel de santé accessible par excellence. La réussite de la campagne de vaccination contre la grippe en officine a démontré la confiance placée en lui. Pas étonnant donc qu'il soit très sollicité sur la question des masques.

Pourquoi ce courroux des pharmaciens par rapport aux annonces de vente de masques par la grande distribution ?

Il ne s'agit pas d'être dans la protection du monopole des pharmacies ou dans une guerre des prix.

L'enjeu est celui d'une politique de santé publique cohérente, qui soit centrée sur la personne. De quoi les Français vont-ils avoir besoin dans les jours à venir pour faire face au dé-confinement?

- de masques et de solutions hydro-alcooliques ;
- de pédagogie : comprendre pourquoi il est fondamental d'associer les deux ;
- de garanties de sécurité : masques aux normes et solutions hydro-alcooliques conformes ;
- de prix accessibles, cohérents et transparents ;
- de confiance retrouvée face au flot permanent d'annonces contradictoires ;
- d'explications pour reprendre leur parcours de soin, souvent interrompu par peur du Covid-19.

Face à la colère des professionnels de santé, on a assisté à un rétropédalage express de la grande distribution, qui annonce finalement n'avoir pas encore les stocks évoqués. Pourquoi, alors, ces effets d'annonce ? Pour répondre à l'angoisse des Français et des soignants face aux pénuries récurrentes de masques à l'approche du 11 mai ?

Ne soyons pas naïfs. Les centrales d'achat de ces groupes se sont bien évidemment préparées depuis des semaines à la demande forte de la population en anticipant une montée prévisible des prix du masque, donc en négociant très en amont des accords prix/volume. Les enseignes annoncent le prix du masque à moins de 1 euro ? 60 centimes ? Pourquoi ne pas publier leurs bons de commandes (date et prix d'achat) ? Ce serait la meilleure façon de clore la polémique. C'est ce que demandent certains parlementaires.

Pourquoi les pharmaciens sont-ils en colère ?

- Parce qu'après des semaines à faire face à la frustration des patients et des soignants, ils ne seraient pas parmi les principaux artisans du dénouement de cette crise ;
- Parce que leur mission de santé publique n'est pas reconnue. Il s'agit notamment de délivrer les masques en priorité aux personnes fragiles tant que la chaîne d'approvisionnement est tendue... et de prendre le temps de la pédagogie ;
- Parce que qu'il leur faudra justifier du prix des masques chirurgicaux vendus par leurs soins, immanquablement plus cher qu'en grande surface, même en l'absence de marge^[1]. Le pharmacien arrive après la bataille des prix, trop tard pour négocier.

La question a-t-elle seulement été posée de la capacité des 22.000 pharmacies à délivrer sur un temps court des masques à toute la population ? 4 millions de personnes entrent chaque jour dans une pharmacie et le nombre de personnes par foyer en France est de 2,22...

Ce qui aurait pu être fait, ce qui peut encore l'être :

- coordonner les acteurs : ce qui aurait nécessité en amont une collaboration étroite entre le ministère de la Santé et le secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances ;
- la grande distribution est outillée pour négocier... Tant mieux pour le consommateur. Elle aurait pu en faire profiter le réseau des officines, se coordonner avec les ordres de professionnels de santé et les collectivités ;
- afficher une collaboration en faveur d'une action pédagogique coordonnée par les professionnels de santé.

Oui à un large accès des Français aux masques et à un prix accessible, uniforme quel que soit le réseau.

Oui à la transparence.

Qu'on en finisse avec les réglementations et les décrets incohérents, favorisant les uns, pénalisant les autres et dont les applications sont incompréhensibles pour le grand public.

Oui à la coalition des compétences et à la valorisation des atouts de chacun dans l'intérêt de la santé publique.

Merci enfin au ministre de la Santé d'avoir entendu l'émotion des professionnels.

[1] Depuis cette semaine, suite à l'abrogation du décret, l'OCP, premier grossiste des pharmaciens, vend le masque à 0,81 euros HT. Le prix de vente public en officine sans marge ne peut pas être inférieur à 0,85 euros TTC.